

Séance du 16 Mai 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
Présents Conseil Municipal	En exercice	Votants
10	11	11

L'an deux mille vingt quatre

Et le 16 Mai

A 20 heures 30

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de **Patrick PALISSE, Maire**

Présents :

Véronique BELANGER

Raphaël CHEVALARD

Patrick DOUCHY

Stéphane LHUISSIER

Anne LUPIAC

Lysiane PALISSE

Patrick PALISSE

Joël PUJADE

Frédéric PUGNERE

Mireille ROUZAUD

Envoyé en préfecture le 30/05/2024

Reçu en préfecture le 30/05/2024

Publié le

ID : 030-213001969-20240516-D202418-AR

Date de la convocation
07/05/2024

Absenteexcusée :

Brigitte HOOGE a donné pouvoir à Anne LUPIAC

A été nommé secrétaire : Lysiane PALISSE

Objet de la délibération :**Révision règlement du Cimetière situé Chemin du Mas de l'Agathe**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le règlement du cimetière ne spécifie pas comment est traitée la situation où une personne souhaite restituer son emplacement ou sa case de columbarium à la commune sans l'avoir utilisé.

Après en avoir débattu, le conseil municipal à l'unanimité a décidé :

- **DE REMBOURSER** la personne à hauteur de 50% tout emplacement ou case de columbarium non utilisé, quelle que soit sa date d'achat.
- **DE MODIFIER** le règlement du cimetière en apportant ces modifications. Le règlement modifié sera annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à LE PIN, le 16 Mai 2024.

Pour copie conforme au registre.

Le Maire
Patrick PALISSE

